



République Française

Département de la Gironde

COMMUNE DE SAINT-SAVIN

ARRETE PORTANT CONSTAT D'ABANDON DE BIENS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PRIS DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'APPREHENSION DES BIENS PRÉSUMÉS SANS MAITRE

Le Maire de la commune de SAINT-SAVIN, situé à 1 Place de la Mairie, 33920 SAINT-SAVIN, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 213 304 736,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques en son article R 1123-1 et l'avis de la commission communale des impôts directs en date du 24 février 2026,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Considérant qu'il existe sur le territoire de la commune des biens apparaissant sans maître,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 24 avril 2025, décidant l'ouverture de la procédure d'appréhension des biens présumés sans maître situés sur le territoire de la commune.

ARRÊTE

Article 1 : Il est constaté que les parcelles ci-dessous désignées, sises sur la commune de SAINT-SAVIN (33), ressortent sans propriétaire connu au Service de la Publicité Foncière et que les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans, ont été acquittées par un tiers ou se situent en dessous du seuil de recouvrement.

En conséquence, la procédure d'appréhension de biens présumés sans maître est mise en œuvre par le présent arrêté sur les immeubles ci-dessous désignés, qui satisfont aux conditions de l'article L 1123-1 du Code général de la propriété des personnes publiques :

Lieu-dit	Référence	Nature Cadastre	Surface (m²)
BOISDU CAP D AVIAS	A 0016 AJ	Taillis simple	637
BOISDU CAP D AVIAS	A 0016 AK	Bois	5733
BOISDU CAP D AVIAS	A 0057 AJ	Taillis simple	286
BOISDU CAP D AVIAS	A 0057 AK	Bois	2568
BOISDU CAP D AVIAS	A 0058 AJ	Taillis simple	292

BOISDU CAP D AVIAS	A 0058 AK	Bois	
BOISDU CAP D AVIAS	A 0111 AJ	Futaies résineuses	
BOISDU CAP D AVIAS	A 0111 AK	Bois	2011
BOISDU CAP D AVIAS	A 0132 AJ	Taillis simple	222
BOISDU CAP D AVIAS	A 0132 AK	Bois	1993
BOISDU CAP D AVIAS	A 0133 AJ	Taillis simple	67
BOISDU CAP D AVIAS	A 0133 AK	Bois	596
BOISDU CAP D AVIAS	A 0135 AJ	Taillis simple	78
BOISDU CAP D AVIAS	A 0135 AK	Bois	693
A BRULANT	D 0757 AJ	Taillis simple	54
A BRULANT	D 0757 AK	Bois	483
A BRULANT	D 0761 AJ	Taillis simple	121
A BRULANT	D 0761 AK	Bois	1084
A BRULANT	D 0764 AJ	Taillis simple	101
A BRULANT	D 0764 AK	Bois	906
AU PAS DE LA VERGNE	D 0797 AJ	Taillis simple	81
AU PAS DE LA VERGNE	D 0797 AK	Bois	726
AU PAS DE LA VERGNE	D 0853 AJ	Taillis simple	1053
AU PAS DE LA VERGNE	D 0853 AK	Bois	9473
AU PAS DE LA VERGNE	D 0871 AJ	Futaies résineuses	343
AU PAS DE LA VERGNE	D 0871 AK	Bois	3087
AU PAS DE LA VERGNE	D 0887 AJ	Futaies résineuses	42
AU PAS DE LA VERGNE	D 0887 AK	Bois	373
BARAIL DE LAFONT	D 0873 AJ	Taillis simple	139
BARAIL DE LAFONT	D 0873 AK	Bois	1251
BARAIL DE LAFONT	D 0984 AJ	Taillis simple	63
BARAIL DE LAFONT	D 0984 AK	Bois	565
BARAIL DE LAFONT	D 1000 AJ	Taillis simple	46
BARAIL DE LAFONT	D 1000 AK	Bois	409
LA PEIGE EST	D 1094	Landes	3292
LA PEIGE EST	D 1096 AJ	Futaies résineuses	750
LA PEIGE EST	D 1096 AK	Bois	6750
CHAMP DES BARANGERS	WC 0035 AJ	Futaies résineuses	101
CHAMP DES BARANGERS	WC 0035 AK	Bois	909
CHAMP DES BARANGERS	WC 0036 AJ	Futaies résineuses	639
CHAMP DES BARANGERS	WC 0036 AK	Bois	5746
GUINDRON	YA 0008 AJ	Futaies résineuses	77
GUINDRON	YA 0008 AK	Bois	693
BLANCHET	ZL 0064	Landes	118
BLANCHET	ZL 0068	Landes	340
LA BACONNE-OUEST	ZO 0048 AJ	Futaies feuillues	81
LA BACONNE-OUEST	ZO 0048 AK	Bois	729
LA PRISE	ZO 0149 AJ	Taillis simple	8
LA PRISE	ZO 0149 AK	Bois	70
LES NAUVES	ZS 0083 AJ	Futaies résineuses	109
LES NAUVES	ZS 0083 AK	Bois	981
FROUMY	ZV 0013 AJ	Futaies résineuses	376
FROUMY	ZV 0013 AK	Bois	3379

MORISSET	ZV 0073 AJ	Taillis simple	
MORISSET	ZV 0073 AK	Bois	1966
NAUDON	ZV 0094 AJ	Futaies feuillues	94
NAUDON	ZV 0094 AK	Bois	846
MOULIN VIEUX	ZX 0004 AJ	Futaies feuillues	52
MOULIN VIEUX	ZX 0004 AK	Bois	468
MOULIN VIEUX	ZX 0018 AJ	Futaies feuillues	200
MOULIN VIEUX	ZX 0018 AK	Bois	1800
AU MOINOT	ZX 0147 AJ	Futaies résineuses	149
AU MOINOT	ZX 0147 AK	Bois	1336
AU MOINOT	ZX 0152 AJ	Taillis simple	30
AU MOINOT	ZX 0152 AK	Bois	270
LE MORON	ZY 0057 AJ	Futaies résineuses	463
LE MORON	ZY 0057 AK	Bois	4162
LE MORON	ZY 0062 AJ	Futaies résineuses	150
LE MORON	ZY 0062 AK	Bois	1348
LE MORON	ZY 0081 AJ	Futaies résineuses	105
LE MORON	ZY 0081 AK	Bois	945
LE MORON	ZY 0136 AJ	Futaies résineuses	234
LE MORON	ZY 0136 AK	Bois	2098
LE MORON	ZY 0138 AJ	Futaies résineuses	93
LE MORON	ZY 0138 AK	Bois	833
LE MORON	ZY 0139 AJ	Futaies résineuses	72
LE MORON	ZY 0139 AK	Bois	644
LE MORON	ZY 0141 AJ	Futaies résineuses	133
LE MORON	ZY 0141 AK	Bois	1195
Surface totale			83479

Article 2 : Le présent arrêté sera :

- Affiché à la mairie sur le panneau d'affichage légal de la commune
- Affiché sur le site Internet de la Commune.
- Publié dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales.
- Notifié au dernier domicile et résidence connus du propriétaire désigné au cadastre.
- Notifié à l'habitant ou l'exploitant, si l'immeuble est habité ou exploité, ainsi qu'au tiers ayant acquitté les dernières taxes foncières.
- Notifié au représentant de l'Etat dans le département.

Article 3 : Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues ci-dessus, l'immeuble sera présumé sans maître et pourra être incorporé au domaine communal, dans le respect de la procédure fixée à cet effet par le code général de la propriété des personnes publiques.

Article 4 : Madame le Maire de SAINT-SAVIN (33) est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SAVIN, le 17 juin 2026

Le Maire
Frédérique JOINT



2026-142

Envoyé en préfecture le 20/08/2026

Reçu en préfecture le 20/08/2026

Publié le



ID : 033-213304736-20260617-ARRETEBSM26142-AI